

Référence : P8

Domaine : **Projet**Titre : **La conduite du changement des équipes de
l'ordonnateur et du comptable dans les EPS**

Annexes : N/A

La conduite du changement des équipes de l'ordonnateur et du comptable dans les EPS

Objet de la présente fiche

La fiche vise à présenter les différents aspects de la conduite du changement chez l'ordonnateur et le comptable dans le cadre d'un projet de passage à la dématérialisation totale dans un EPS.

Description du contexte

La dématérialisation impacte l'ensemble des acteurs du processus recette et du processus dépense chez l'ordonnateur.

Les services de la Direction financière au premier rang mais aussi les services en charge de la facturation et les services responsables des achats.

A la Direction des finances il s'agit d'utiliser le module de suivi des factures, de faire fonctionner le workflow, d'optimiser le fonctionnement du logiciel de reconnaissance de caractères et de liquidation automatisée des factures.

Pour l'ensemble des autres services il s'agit de passer d'un travail sur support papier et d'une organisation basée sur la circulation de documents papier à une utilisation quasi exclusive de supports dématérialisés identifiés et accessibles à partir d'outils de gestion et/ou d'une GED (l'impression devant progressivement devenir l'exception).

Chez le comptable, le service le plus impacté est le secteur du visa de la dépense qui doit de même apprendre progressivement à contrôler les PJ sans les imprimer et sans recopier les informations qu'elles contiennent.

La formation

La conduite du changement s'appuie sur une opération de formation importante qui peut représenter dans les grosses structures près de la moitié du coût du projet.

A la Direction des finances mais aussi dans les EPS dans certaines Directions des achats, il faut apprendre à numériser les documents, à les renommer, à les classer dans une GED et à les relier aux documents de gestion pour constituer les dossiers dématérialisés qui devront être utilisés par l'ensemble des acteurs des processus recette et surtout dépense.

Cette action initiale de formation est souvent conduite avec l'appui des éditeurs des outils informatiques ou de sociétés spécialisées.

Référence : **P8**Domaine : **Projet**Titre : **La conduite du changement des équipes de
l'ordonnateur et du comptable dans les EPS***Annexes : N/A*

Le déploiement de la formation à l'ensemble des personnels concernés par la dématérialisation est assurée assez largement en interne avec le concours d'équipes de l'établissement.

La visite d'un établissement déjà passé à la dématérialisation, de préférence avec des outils informatiques similaires, peut aider à la visualisation des nouvelles modalités de fonctionnement.

Chez le comptable la formation est réalisée par les correspondants dématérialisation départementaux. La visite d'une trésorerie ayant une collectivité ou un EPS passé à la dématérialisation totale est un bon moyen d'accompagner cette formation d'échanges avec les agents expérimentés notamment sur le visa de la dépense avec des PJ dématérialisées. Elle permet également de visualiser le nouvel environnement de travail.

L'ergonomie

L'adaptation de la station de travail des agents est un point capital pour réussir la conduite du changement.

Il est indispensable de permettre un affichage rapide et facile des PJ dématérialisées pour limiter la tentation de les imprimer.

Il est possible de recourir à l'intervention éventuelle d'un ergonomiste et les retours d'expérience des établissements déjà passés à la dématérialisation totale donnent des informations précieuses.

L'adoption de grands écrans ou de doubles écrans permet un affichage simultané de l'outil de gestion et des PJ dématérialisées.

La puissance du réseau informatique doit également être calibrée pour permettre une ouverture rapide des PJ dématérialisées (y compris les PJ volumineuses que l'on trouve par exemple dans les dossiers de marchés.)

Chez le comptable, le recours aux doubles écrans est à ce stade le choix majoritairement retenu notamment pour les agents en charge du visa de la dépense qui peuvent ainsi visualiser simultanément le mandat et les pièces justificatives. Un est vertical pour visualiser le mandat et le second est horizontal pour visualiser la pièce justificative directement en mode "portrait"